



Communiqué de presse

30 mai 2018

Vers un Parascolaire 3.0

Le samedi 2 juin, et le mercredi 6 juin, se déroulent les traditionnelles inscriptions au parascolaire dans 53 lieux répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Pour plus de 23'000 parents, c'est un rendez-vous indispensable afin d'assurer, dès le 27 août prochain, une prise en charge de leur enfant hors temps scolaire, soit le matin, à midi et après l'école, à 16 heures. Ces dix dernières années, on constate une explosion de la fréquentation au parascolaire, avec une augmentation de 75 % en 10 ans. Dans ce contexte, et pour continuer à assurer une prestation de qualité, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) fait sa révolution numérique et met en place une plateforme internet *my.giap.ch*.

Ce nouvel outil doit permettre de continuer à faire face à l'augmentation de la demande, en s'adaptant aux usages des familles, et favoriser l'accès du plus grand nombre à une prestation de qualité.

De fait, pour les parents qui auront inscrit leur enfant en ligne, c'est la dernière fois, cette année, qu'ils ont l'obligation de se déplacer - le 2 ou le 6 juin - pour valider leur inscription au parascolaire. Dès l'an prochain, toutes les démarches s'effectueront en ligne. Cette évolution est dictée par le souci d'améliorer la qualité de la prestation aux familles et l'efficacité de la gestion qui incombe au GIAP. Pour ceux qui ne sont pas connectés, l'ancien système reste évidemment valable.

Pour les familles, les aouts de cette plateforme se déploieront progressivement. Ils sont multiples :

- Simplicité d'utilisation pour les parents, avec possibilité de modifier en ligne le programme des enfants ;
- Regroupement des paiements pour les fratries ;
- Paiement anticipé par abonnement sans émission de facture ;
- Et surtout amélioration de la sécurité de la prise en charge.

Avec cet outil, le GIAP entend améliorer sensiblement la gestion et la planification opérationnelle de ses activités. Et dimensionner ses équipes de manière optimale.

Pour Esther Alder, Présidente du GIAP, il est essentiel de « rester en phase avec les développements technologiques pour améliorer la qualité de la prise en charge, l'accessibilité à la prestation pour le plus grand nombre et une gestion efficiente des deniers publics. »

Rappel chiffré

42 communes sont membres du GIAP dont le budget annuel se monte à 64 millions de francs. Il est financé à 80 % par les communes et à 20 % par les parents.

Près de 75 % des écoliers genevois sont inscrits au parascolaire. Soit à midi, une moyenne de 15'800 enfants et l'après-midi 6 500 l'après-midi. Ils sont accueillis et encadrés par 1400 collaborateurs et collaboratrices.

Contacts

Esther Alder, Présidente du GIAP, en appelant Manuelle Pasquali au 079 446 40 13

Nicolas Diserens, Directeur
Tél. 022 309 08 20